

QU'ALLONS-NOUS FAIRE?

NOUS INSPIRER DE LA VISION ZÉRO

- ▶ Parce que personne ne veut perdre un proche sur la route
 - ▶ Parce que la science et le pragmatisme sont de rigueur
-

VISER DES CIBLES AMBITIEUSES ET RÉALISTES

- ▶ **0** collision mortelle et grave autour des écoles
 - ▶ **- 50%** de collisions mortelles ou graves sur tout le territoire, de 2020 à 2024 par rapport à la période de 2012 à 2016
 - ▶ **0** décès de piétons et de cyclistes en 2040
-

INVESTIR

- ▶ **60 M\$** en 5 ans

Répartition annuelle du budget par grand poste de dépense

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Immobilisations						
Zones scolaires - 115 écoles	2 300 000 \$	2 300 000 \$	2 300 000 \$	2 300 000 \$	2 300 000 \$	11 500 000 \$
Zones accidentogènes	2 000 000 \$	2 000 000 \$	4 000 000 \$	4 000 000 \$	4 000 000 \$	16 000 000 \$
Nouveaux trottoirs	5 000 000 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$	5 000 000 \$	25 000 000 \$ ¹⁾
Divers	800 000 \$	800 000 \$	575 000 \$	575 000 \$	570 000 \$	3 320 000 \$
TOTAL	10 100 000 \$	10 100 000 \$	11 875 000 \$	11 875 000 \$	11 870 000 \$	55 820 000 \$
Budget						
Communication - Publicité	500 000 \$	300 000 \$	300 000 \$	500 000 \$	300 000 \$	1 900 000 \$
Soutien - 27 conseils de quartier (3 000 \$ par année par quartier)	81 000 \$	81 000 \$	81 000 \$	81 000 \$	81 000 \$	405 000 \$
Soutien - 115 écoles (3 000 \$ par année par école)	345 000 \$	345 000 \$	345 000 \$	345 000 \$	345 000 \$	1 725 000 \$
Soutien - Autres (10)	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	150 000 \$
TOTAL	956 000 \$	756 000 \$	756 000 \$	956 000 \$	756 000 \$	4 180 000 \$
GRAND TOTAL	11 056 000 \$	10 856 000 \$	12 631 000 \$	12 831 000 \$	12 626 000 \$	60 000 000 \$

¹⁾ Ajouter de nouveaux trottoirs

► 2020-2024

► 25 M\$/5 ans

Au cours des cinq dernières années, la Ville a investi 1 M\$ par année pour l'ajout de nouveaux trottoirs. Dans sa nouvelle Stratégie, la Ville multipliera son budget annuel par cinq, passant de 1 M\$ à 5 M\$ par année. Les nouveaux trottoirs seront installés en priorité dans les secteurs où la fréquence et la gravité des collisions impliquant des piétons sont plus grandes.

Ralentir

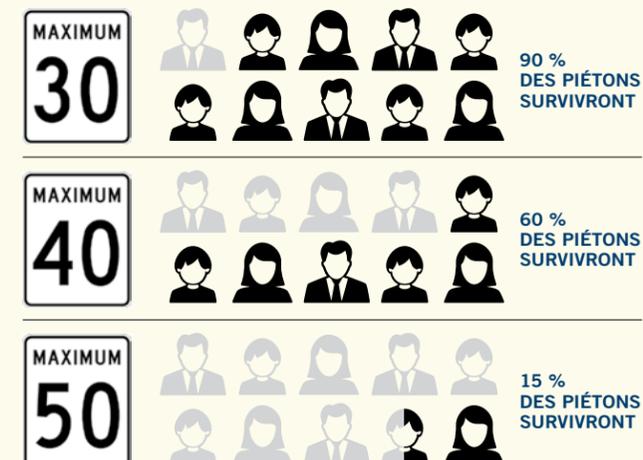
Parce qu'aucune minute gagnée ne vaut le risque d'une vie perdue

Réduire la limite de vitesse dans les rues résidentielles

► 2021

La Ville réduira la limite de vitesse dans les rues résidentielles à 30 km/h et à 40 km/h. En effet, si vous roulez pendant un kilomètre dans les rues de votre quartier et que la limite est réduite de 50 km/h à 30 km/h, votre temps de parcours augmentera de 48 secondes. Mais ne pas respecter la limite de vitesse pour sauver ces 48 secondes augmentera de six fois le risque de provoquer la mort d'un piéton dans une collision, probablement un voisin du quartier.

Risque pour un piéton d'être tué dans une collision avec une auto en fonction de la vitesse d'impact



Source: CERTU

Acquérir 35 nouveaux afficheurs de vitesse mobiles

► 2020

► 1 afficheur par quartier

La Ville prévoit acquérir et déployer, dès 2020, 35 nouveaux afficheurs. Pour s'assurer de bien répartir leur déploiement sur l'ensemble du réseau routier, elle veut les installer sur de courtes périodes et combiner leur déploiement avec des campagnes de contrôle et de surveillance policière.

Doubler le nombre de radars photo mobiles et être autonome

► 2022

► 10 radars photo mobiles

La Ville a l'intention de doubler, dès 2022, le nombre de ses radars photo mobiles et de négocier avec le gouvernement du Québec la pleine autonomie dans l'utilisation des appareils de contrôle automatisé sur son territoire.

Engager les résidents à réduire leur vitesse dans leurs rues résidentielles

► 2020

► 3 000 \$/conseil de quartier par année

La Ville de Québec entend miser sur l'engagement des résidents à réduire leur vitesse dans leurs rues résidentielles. Le succès de cette stratégie dépendra de leur volonté à respecter cet engagement. Afin de toucher et conscientiser les résidents dans leur propre quartier, la Ville déploiera des campagnes de sensibilisation et soutiendra les 27 conseils de quartier dans la mobilisation de leurs résidents.

Être courtois

Parce que le respect et l'attention sont les piliers de la sécurité

Sensibiliser tous les usagers à la courtoisie et au partage de la route

► 2020-2024

La nouvelle réglementation du Code de la sécurité routière exige que les automobilistes s'immobilisent aux passages pour piétons dès qu'une personne signifie son intention de traverser la voie. La Ville a l'intention d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de contrôle afin que les citoyens adoptent ce changement de culture.

Réviser la signalisation et le marquage aux traverses piétonnes selon les nouvelles normes du ministère des Transports du Québec

► 2020-2021

► 2 000 traverses piétonnes

Le gouvernement vient de réviser le cadre de signalisation et de marquage des traverses piétonnes. La Ville mettra cette signalisation à jour et en profitera pour ajuster l'aménagement des intersections ou ajouter des panneaux clignotants aux traverses où le respect de la priorité au piéton causerait toujours problème.



Déployer des panneaux de signalisation à pulsation rapide aux traverses piétonnes

► 2020-2021

La Ville a évalué en 2019 l'efficacité d'un panneau de signalisation à pulsation rapide pour améliorer la sécurité d'une traverse piétonne dans l'avenue De Salaberry. Elle a l'intention d'étendre le déploiement de ce type de panneaux à d'autres traverses problématiques.

Sécuriser

LES TRAJETS SCOLAIRES

Parce que nous donnons une priorité à la sécurité des enfants

Revoir et corriger 115 trajets scolaires/5 ans

► 2020-2024

Québec compte 115 écoles primaires sur son territoire. Soixante-quinze d'entre elles n'ont pas de plan de cheminement scolaire désigné, c'est-à-dire que leurs élèves n'ont pas accès à un trajet de marche aménagé, signalé et marqué pour les diriger de la maison vers l'école en toute sécurité. Cette situation sera corrigée et les cheminements actuels seront révisés.

Engager les parents à respecter la sécurité routière autour des écoles

► 2020

► 3 000 \$/école par année

La Ville de Québec entend miser sur l'engagement des parents à respecter les règles de sécurité routière autour des écoles. Elle soutiendra les 115 conseils d'établissement des écoles primaires dans l'élaboration des outils de sensibilisation en partenariat avec les organismes communautaires.

Ajouter de la signalisation dynamique aux abords des écoles

► 2020-2024

Actuellement, les zones scolaires de 25 écoles primaires sont signalées par des panneaux lumineux affichant la limite

de vitesse de 30 km/h durant les périodes scolaires. Le déploiement de ce type d'équipement sera généralisé aux abords des 90 autres écoles primaires de la ville.

Le projet Bus Patrouille

► 2020-2024

Bus Patrouille vise à capter, grâce à des caméras installées dans les autobus scolaires, les véhicules qui ne s'immobilisent pas quand le bras d'arrêt d'un autobus scolaire est levé. La Ville a l'intention d'explorer la possibilité d'utiliser les images du système Bus Patrouille à des fins d'avertissement personnel aux parents contrevenants, en partenariat avec les commissions scolaires et le gouvernement du Québec.

NOS ROUTES

Parce que les décès et les blessures graves surviennent en grande majorité dans les principaux axes routiers

Intervenir en priorité aux 140 endroits les plus accidentogènes

► 2020-2024

► 16 M\$/5 ans

Le plan d'intervention de sécurité routière de la Ville de Québec a permis d'identifier les 140 endroits accidentogènes où il faut intervenir en priorité pour éviter de nouvelles collisions graves ou mortelles (carte aux pages 6 et 7 de ce document). De ces sites, 34 sont situés sur le tracé du projet de tramway. Les actions de ce plan seront mises en œuvre dès 2020.

Créer le Bureau de la sécurité routière au sein du Service de police de la Ville de Québec

► 2020

► 18 policiers dédiés à temps plein

Le Bureau a pour mission d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers du réseau routier municipal. En plus d'informer, de prévenir et de sensibiliser, le Bureau est responsable de planifier, d'organiser et d'effectuer des opérations et des activités de surveillance dans les zones accidentogènes.

Analyser toute nouvelle collision impliquant un décès ou une victime gravement blessée

► 2020-2024

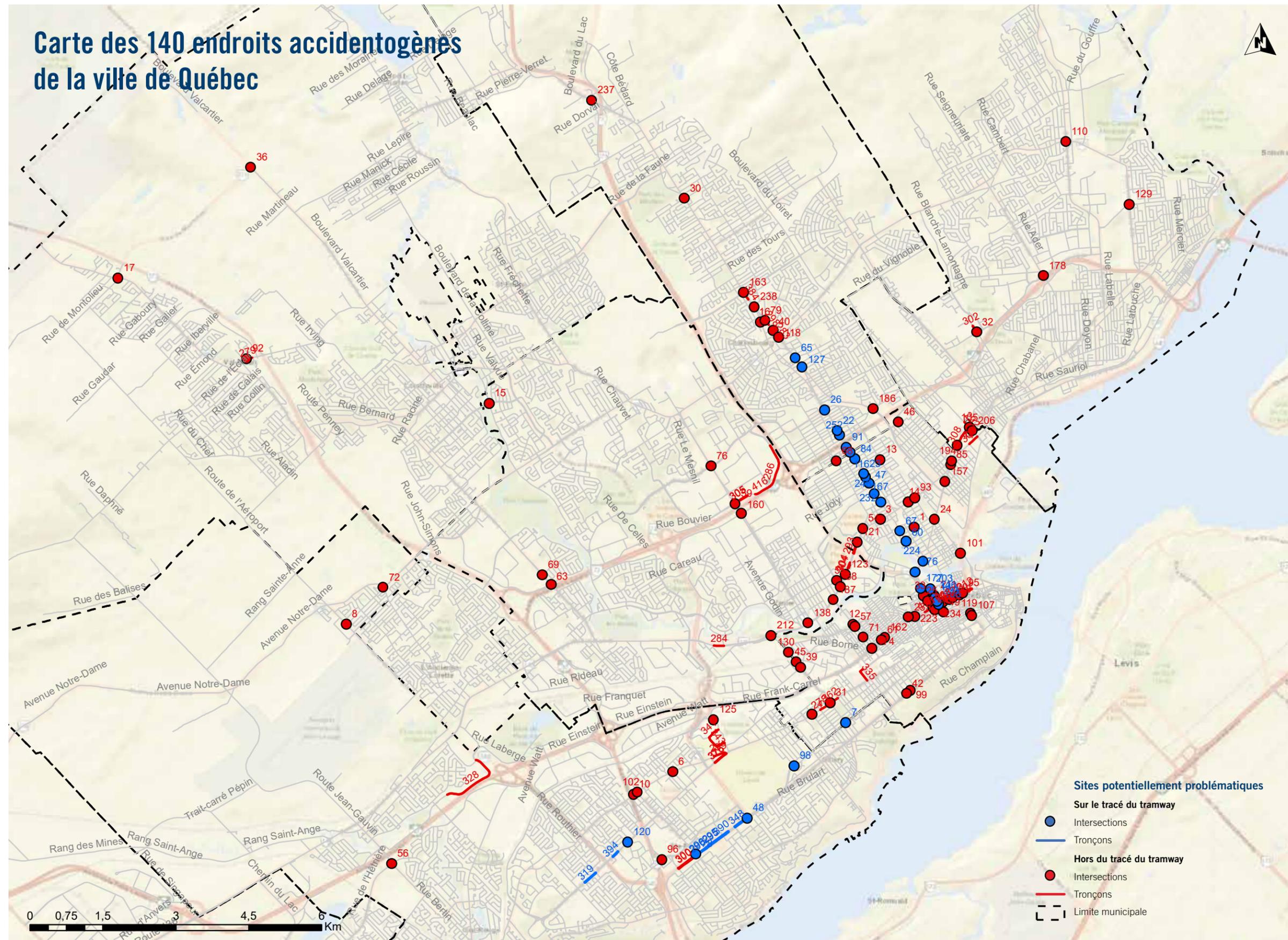
Toute nouvelle collision impliquant une victime sera analysée par une équipe dédiée, réunissant les experts en sécurité routière du Service du transport et de la mobilité intelligente et du Service de police de la Ville de Québec.

Exiger des entrepreneurs et des promoteurs un plan de sécurité pour tous les travaux et les chantiers qui occupent la route

► 2020

La Ville a adopté un règlement qui exige que les entrepreneurs ou les citoyens promoteurs d'un projet se dotent d'un permis pour occuper la route. Celui-ci sera délivré si le projet d'occupation est conforme aux exigences de la Ville en matière de sécurité routière et de mobilité.

Carte des 140 endroits accidentogènes de la ville de Québec



QU'ALLEZ-VOUS FAIRE?

VOUS POUVEZ CHANGER LES CHOSES!

EN ROUTE

Je ralentis

Je suis courtois

J'accorde la priorité aux enfants

Je suis attentif aux autres usagers

Parce qu'aucune minute gagnée sur la route ne vaut une vie perdue, à Québec, on ralentit et on est courtois!

Pour en savoir plus, visitez le ville.quebec.qc.ca/securiteroutiere